

Le Comité permanent de la justice et des questions juridiques a l'honneur de présenter son

RECOMMANDATIONS NEUVIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 9 février 1983, votre Comité a confié à un Sous-comité l'étude de l'objet du projet de loi C-667, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la preuve au Canada en ce qui concerne les infractions contre les droits de propriété relatifs aux ordinateurs.

Le Sous-comité a présenté son rapport final au Comité. Votre Comité a adopté ce rapport avec modifications et demande que le gouvernement étudie l'opportunité d'appliquer les recommandations contenues dans le rapport.

Le rapport du Sous-comité, tel que modifié, se lit comme suit:

1. Normes de sécurité	15
2. Recours au civil	19
3. Code d'éthique	21
CONCLUSION	24
DEMANDE EN VERTU DU PARAGRAPHE (13) DE L'ARTICLE 85 DU RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES	23
NOTES	25
ANNEXE A - LISTE DES TENOINS	27
ANNEXE B - BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	29